



ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD

Email : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE : <http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>



Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville
04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 78 de juin 2017

A - Les évènements importants du mois de juin 2017

Comme déjà nous vous le disions en mai les différents événements électoraux, Présidence de la République élections législatives ont accaparé nos responsables politiques qui ont abandonné les projets concrets d'aménagement du territoire, de transports et de protection de notre environnement.

Au mois de juin la mise en place des nouveaux députés et des nouveaux ministres, qui arrivent sans idée précise sur les problèmes de terrain, que nous citons, ne permet pas des avancées rapides dans les décisions à prendre. Nous avons essayé de les informer, au cours de la campagne électorale, mais, pour la plupart, le manque de connaissance et le peu de temps qu'ils pouvaient accorder au sujet n'ont pas permis de le préciser. Tout ce travail d'information est à reprendre, nous l'avons commencé avec les nouveaux élus en espérant attirer leur attention et obtenir des engagements

Pour l'instant, faute de pouvoir vous donner des précisions constructives nous allons vous brosser un rapide exposé de notre politique générale dans les prochains mois (c'est à la mode à tous les niveaux) :

D'abord au niveau de la Région, qui nous vous le rappelons pour l'aménagement de la Durance, est chargée de la maîtrise d'ouvrage, des études, le silence est total. Nous avons le désagréable sentiment que ce projet n'intéresse pas la nouvelle direction et ses équipes. Nous ressentons également, que sur le plan plus général de la politique des transports dans la région et en particulier pour les Alpes et la Vallée de la Durance et l'étoile de Veynes aucune idée directrice n'est mise en avant et que l'on entame le politique, à courte vue du transfert du fer vers la route dans une totale désorganisation ce qui conduit à une désertification de de plus en plus prononcée de nos départements qui ne peuvent plus s'ouvrir vers l'extérieur.

En face de ce désintérêt de la Région nous gardons quelque espoir au niveau gouvernemental qui pourrait prendre le relais en fonction de la nouvelle politique du Président MACRON qui abandonne le tout TGV pour mieux répondre aux besoins classiques régionaux et ruraux. Pour soutenir cette demande nous allons intervenir auprès des Ministres :

Élisabeth BORNE Ministre auprès de Ministre d'État Ministre de la transition écologique et solidaire chargée des transports

Nicolas HULOT Ministre d'État Ministre de la transition écologique et solidaire en s'appuyant sur nos représentants locaux : M. CASTANER Secrétaire d'État Porte-parole du Gouvernement, Joël GIRAUD Député du 05 Rapporteur du budget Bruno POISSON secrétaire d'État auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire.

Nous entamons dès aujourd'hui ces démarches et nous vous tiendrons au courant des résultats .Sils sont positifs nous profiterons volontiers de vos conseils et suggestions pour les discussions à venir

+B - Les réunions au fil des jours

- 7 juin 2017 : : RDV avec Mme Brigitte BEAUMEYER Candidate aux législatives LR en présence de son suppléant ALEX FABRE

C - Les courriers du mois

- 1 juin 2017 : Lettre à M. Christophe CASTANER Ministre Porte- parole du gouvernement

- 23 juin 2017 : Lettre à Mme Delphine BAGARRY député LREM Demande de RDV pour présentation des projets ferroviaires

- 23 juin 2017 : Lettre à Mme Pascale BOYER Député 05 : même sujet

- 23 juin 2017 : Lettre à M. Joël GIRAUD Député du 05 Rapporteur du budget Bruno POISSON secrétaire d'État auprès du Ministre de la transition écologique et solidaire. même sujet

- 23 juin 2017 : Lettre à M. Julien AUBERT Député LR de Vaucluse même sujet

.

N.B. : Assurez ALAS de votre fidélité en effectuant si vous ne l'avez pas déjà fait le règlement de votre cotisation 2017 car en 2016 aucune subvention nous a été octroyée et nous avons des difficultés financières. Un grand Merci à ceux qui l'on déjà fait.

Pas de changement : chèque de 10€ à l'ordre d'ALAS, à adresser soit à notre siège social à Digne les Bains ou soit à l'un de nos responsables.

Nous vous remercions d'avance bien vivement pour votre confiance.